



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 06 juillet 2015 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER.

Membres absents excusés : Denis MALLET (pouvoir à Jacques GUELTON), Cédric GABRIEL (pouvoir à Michel SOLER).

Points abordés :

- Validation du PV du conseil municipal du 8 Juin 2015 ➔ **Unanimité**
- **Point commission finances :**
 - ✓ Jacques Guelton évoque la location de l'ancienne école des Crozes. Des affiches ont été faites pour la location. Des travaux de réfection vont être réalisés (nettoyage, peinture, pose de convecteurs électriques).
 - ✓ Le projet de vente terrain Caneri-Favreau est pour l'instant en cours de négociation. La proposition de vente à 40 euros le m² la parcelle n'est pas acceptée par le propriétaire étant trouvé trop élevé. Il reste la possibilité d'achat de la bande des 4 mètres. Jacques Guelton contactera le service des domaines pour un chiffrage précis.
 - ✓ Terrain de foot de Fontès et l'ESC34 : suite à une réunion concernant notre participation à l'entretien du terrain de foot, le conseil municipal est d'accord sur le principe de prendre à la charge de la commune sa part annuelle du coût de fonctionnement pour l'entretien. Mais il faut revoir la convention et prendre le temps pour retravailler et clarifier le texte, afin que toutes les garanties soient approfondies.
- **Point sur les travaux :**
 - ✓ Les travaux des Crozes et de l'impasse de l'égalité interviendront courant Juillet.
 - ✓ Forage Estabel 2014 : pour l'instant tout va bien. Malgré qu'il faille encore envisagé de faire la "chape" à l'intérieur sur toute sa largeur et non pas la simple bande qui a été réalisée.
- **Point commission Environnement Culture :**
 - ✓ L'exposition "Depardon" a été démontée. Elle est partie dans les hauts cantons. Nous avons eu une fréquentation de 170 visiteurs.
 - ✓ Une délégation de la commission a participé à une réunion sur le projet "zemeds" - comment rénover les écoles en climat méditerranéen. Un document expliquant le projet sera fort utile comme base de réflexion, notamment lors de la création de la future cantine (chauffage, ventilation, sonorité, choix des matériaux etc...).
 - ✓ Projet "zéro-phyto" : s'assurer de l'achat des brosses de débroussaillage par les agents municipaux.
 - ✓ Projet Boyne : prévu entre juillet et août.
 - ✓ Projet du patrimoine : pour l'instant la commission n'a reçu aucune proposition.
 - ✓ Agence de l'eau : afin d'éviter le coût d'une étude, Marylise et Philippe rempliront ce document.
 - ✓ Pour nos prochains projets, on peut faire appel au CAUE qui nous propose leur aide et compétence.
 - ✓ Le syndicat Fleuve-Hérault travaille sur les aires de lavage pour les engins agricoles, on peut s'inspirer de leur expérience. L'entreprise Magne à Pézenas est compétente sur cette question, elle propose des solutions techniques moins onéreuses au président de la cave coopérative.
 - ✓ Entrée Nord : Mr Farran nous offre un magnifique olivier centenaire qui sera intégré dans le projet des élèves du lycée de la Condamine de Pézenas. Le déplacement de cet arbre et sa réimplantation seront à la charge de la commune.
- **Point sur la CCC :**
 - ✓ Déchetterie : les habitants de Péret et de Cabrières pourront utiliser la déchetterie de Fontès. Nous sommes dans l'attente du courrier du président de la CCC avant d'informer officiellement les habitants.
- **Point CCAS :**
 - ✓ Formation à l'utilisation du défibrillateur : 3 inscriptions à ce jour
 - ✓ Alerte canicule : 3 fascicules rappelant la bonne conduite à tenir ont été affichées.
 - ✓ La semaine bleue : sur le thème "Information sur les gestes de sécurité" se déroulera du 12 au 18 octobre 2015.
- **Point Ecole :**
 - ✓ Garderie : il a été rappelé que même pour un seul enfant, la garderie fonctionne. Une petite formation aux enfants est envisagée "savoir composer le 15" en cas de défaillance de l'encadrant.
 - ✓ Périscolaire : tant qu'il y aura des bénévoles le périscolaire reste gratuit.
 - ✓ Achat d'un rétroprojecteur pour la rentrée.
 - ✓ Quelques petits travaux à réaliser (bouchage de trous...)
 - ✓ Suppression du bac à sable